

2024

Bulletin

communal



ANNÉE 2024

L'éditorial

par M. le Maire,
Thierry SCHELCHER

**Chères Rumersheimois,
chers Rumersheimois,**

C'est avec joie et gratitude que je vous retrouve pour partager les événements marquants de l'année 2024 et envisager ensemble les perspectives pour 2025.

En ces temps complexes, où les tensions internationales se sont encore dégradées, les guerres se multiplient, des villes entières sont détruites et des populations déplacées. C'est l'insatisfaction permanente de l'homme, toujours en quête de pouvoir, qui nous mène à cette situation. Il en est de même pour la préoccupante politique nationale. Paradoxalement, nous savons aussi construire. L'ambiance fraternelle retrouvée lors des Jeux Olympiques de Paris et l'exploit phénoménal de la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame me réconfortent sur notre capacité à rebondir en période de crise.

Comme me l'a souvent rappelé mon ami Louis SCHITTLY, médecin paysan, Prix Nobel de la Paix en 1999 : « Un fusil peut servir à faire la guerre, mais si on le plante dans la terre, il peut aussi servir de tuteur pour un pied de tomate... ».

Il faut être conscient que nous avons la chance de vivre dans un village où l'esprit de solidarité et de fraternité continue de briller.



**Une année marquée par
la cohésion et le travail
collectif**

Malgré les incertitudes du monde, notre communauté a su montrer une nouvelle fois sa force et son engagement. La Journée Citoyenne du 25 mai a rassemblé un nombre impressionnant de participants, qui, avec enthousiasme et dévouement, ont contribué à l'amélioration de notre cadre de vie. Parmi les réalisations marquantes de cette journée, la plantation du « Dorflinde », symbole de notre unité, restera un moment fort. Ce tilleul communal, appelé à traverser les âges, incarne notre « vivre ensemble ».

Nos bénévoles, toujours au rendez-vous, ont également œuvré tout au long de l'année. L'atelier bricolage a une fois de plus embelli notre village avec ses créations, apportant une touche de féerie et de couleur au fil des saisons. Je tiens à remercier chaleureusement ces artistes de l'ombre pour leur investissement sans faille.

**Les réalisations
de l'année 2024**

Cette année, plusieurs projets importants ont été menés à bien, malgré les défis budgétaires et techniques. La rénovation de la toiture de la salle des sports, un chantier complexe et coûteux à hauteur de 560 000 €, s'est achevée avec succès.

Nous avons réussi à valoriser une partie des matériaux d'isolation, au bénéfice de la plateforme d'entraînement de nos Sapeurs-Pompiers.

Au cimetière, d'importants travaux ont permis de libérer de nouveaux emplacements en conformité avec la réglementation en vigueur. Le jardin du souvenir a été entièrement repensé, et un nouveau jardin d'urnes a été créé, offrant ainsi douze emplacements supplémentaires.

Côté investissements, notre commune s'est dotée d'équipements modernes pour améliorer la gestion des espaces et des infrastructures. L'acquisition d'un chariot élévateur, d'une brosse de désherbage pour la voirie, de racks de rangement pour l'atelier communal, ainsi que d'un filet de réhausse pour le city-stade, a été rendue possible grâce au soutien financier de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), à hauteur de 50 % pour le « Dorflinde » et de 10 % pour le reste.

En ce qui concerne la chasse, suite au décès de Monsieur STAMFLER, locataire, la gestion a été confiée à l'Association de Chasse de Rumersheim-le-Haut. Ce dossier, complexe et chronophage, est désormais résolu.

Les perspectives pour 2025

L'année à venir s'annonce riche en projets et en événements importants. Parmi les initiatives phares, nous travaillerons activement à renforcer la sécurité sur la Route Nationale. Les études en cours permettront la mise en place de chicanes aux entrées du village et, éventuellement, de feux tricolores intelligents aux intersections stratégiques.

Concernant les infrastructures du périscolaire et de l'école maternelle, nous poursuivons l'étude en partenariat avec l'ADAUHR-ADT pour envisager une solution durable et adaptée. Par ailleurs, nous espérons pouvoir débiter un projet de plantation d'arbres sur la Route Nationale, afin de restaurer cette avenue emblématique, marquée par les tempêtes de juillet dernier.

L'étude sur l'implantation de panneaux photovoltaïques au centre du village se poursuivra, avec pour ambition de contribuer activement à la transition énergétique de notre commune. Par ailleurs, les

réflexions autour du développement de la zone 1Aua et des infrastructures associées continueront, en lien avec des experts spécialisés.

Enfin, le projet du parc Maïkan, qui vise à valoriser l'après-exploitation de la gravière, reste à l'ordre du jour. Grâce à l'approbation du Conseil Municipal, le comité de pilotage de la Communauté de Communes poursuivra ses travaux en début d'année.

Remerciements chaleureux

Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement de nombreuses personnes. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mes adjoints Laetitia, Hervé, Sandra et Pierre-Julien pour leur dévouement sans faille, ainsi qu'à Caroline pour son travail exemplaire dans la rédaction du bulletin communal, du Flash Infos mensuel ainsi que le suivi de la gestion du cimetière.

Mes remerciements vont également aux conseillers municipaux, au personnel communal, au corps enseignant et périscolaire, ainsi qu'à Amaury ROELLINGER, qui nous quitte après une année de service.

Je n'oublie pas nos Sapeurs-Pompiers pour la qualité de leur engagement au service de la population, l'harmonie Concordia, la clique, la chorale Sainte-Cécile et toutes les associations, qui éclairent notre village par leurs actions et leurs présences lors des événements communaux.

En route pour 2025 !

Mes chers concitoyens, je vous adresse tous mes vœux de santé, de bonheur et de paix pour cette nouvelle année. Continuons à construire ensemble un avenir harmonieux, dans un esprit de partage et de bienveillance.

Dates à retenir

L'année sera marquée par deux événements majeurs :

Le 23 février

La commémoration du 80^{ème} anniversaire de la libération de notre village

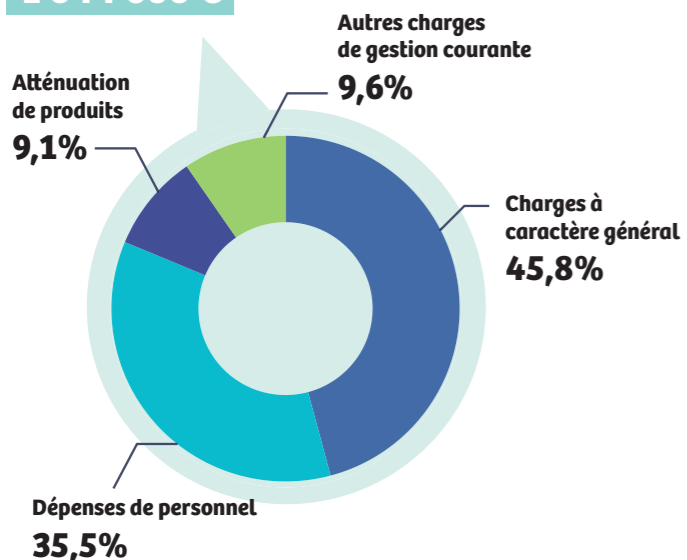
Le 24 mai

La 10^{ème} édition de notre Journée Citoyenne

Pour cette année 2024, la municipalité a décidé, comme les années précédentes, de maintenir une gestion prudente des différents budgets. Toutefois, la commune a réalisé plusieurs investissements en matière d'équipement, notamment l'acquisition d'un chariot élévateur et d'une brosse de désherbage pour l'entretien de la voirie.

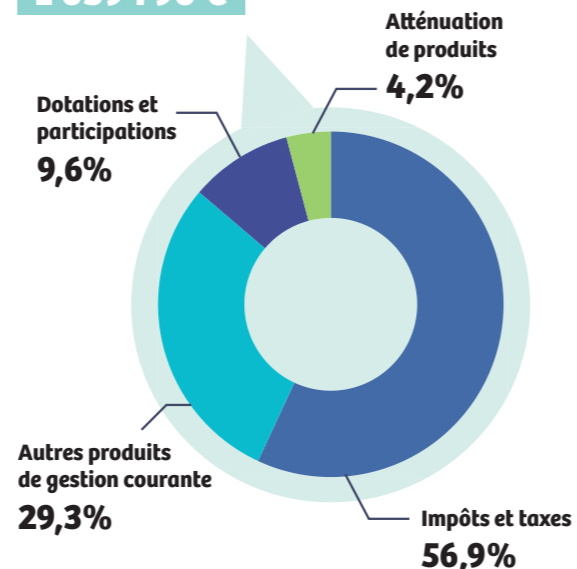
Dépenses de fonctionnement

1 044 600 €



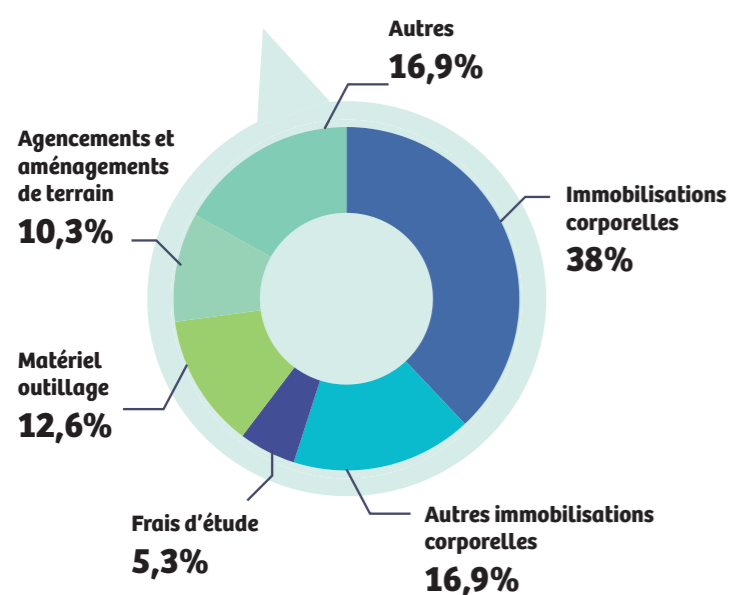
Recettes de fonctionnement

1 039 790 €



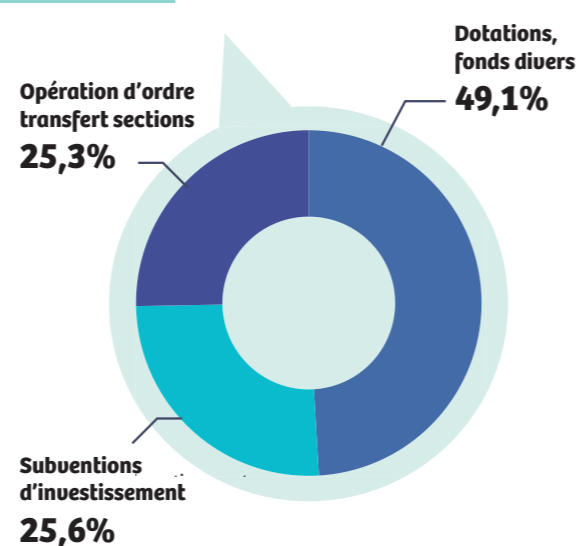
Dépenses d'investissement

780 615 €



Recettes d'investissement

88 077 €



Ça bouge à Rum!

mars

avril

Au fil des saisons : retour en images sur les événements qui ont rythmé la vie de notre village tout au long de l'année.

1. Cérémonie des vœux du Maire - 2. Marché de Pâques - 3. Vente de truites - 4. Collecte CME - 5. Only Girls - 6. Décoration de Pâques - 7. Rum'Run

juin

Ça bouge à Rum!



8



9



15

oct

mai



juillet

10



13



18

dec



11



12

aôut



14

sept



16



17

nov

Merci ... aux écoles, aux associations et à nos habitants d'être toujours plus nombreux lors de ses rassemblements.

8. Randonnée cycliste - 9. Kermesse - 10. Décoration été - 11. Exercice école - 12. After work - 13. Ballade musicale

14. Décoration automne - 15. Oktoberfest - 16. Commémoration - 17. Banque alimentaire - 18. Pères Noël à moto



Cigognes de Rumersheim

Saison 13 : Record d'Alsace !

Seul couple de cigognes sur notre bande rhénane, entre Kembs et Marc-kolsheim, l'année 2024 marque un record de naissances : six œufs ont éclos, donnant naissance à six cigogneaux.

Toutefois, le « petit dernier » n'a pas survécu à un épisode de fortes pluies et de mauvaises conditions météorologiques. Son plumage de naissance n'ayant pas eu le temps d'être remplacé par des rémiges imperméables, il n'a pas résisté aux intempéries.

Notre couple de parents a donc eu fort à faire pour satisfaire l'appétit de leurs cinq petits affamés... Il s'agit là de la nichée la plus nombreuse d'Alsace, selon des sources de la Ligue pour la Protection des Oiseaux !

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les cigognes ne migrent pas ensemble : chacune a son propre lieu d'hivernage... qui sait où !
- La femelle ne pond pas tous ses œufs en même temps ; les éclosions suivent l'ordre de ponte : il y a toujours un « aîné » et un « petit dernier » !
- Jeunes et adultes ne partent pas en migration en même temps : Les jeunes migrent les premiers, souvent ensemble, en rejoignant un rassemblement d'autres jeunes. Les parents se reposent et partent un à deux mois plus tard, séparément.



Arrivée des adultes

29 janvier : Le mâle | 14 février : La femelle

Nidification

14 mars : 1^{er} œuf (puis 6 au total)
16 au 19 avril : éclosions étalées
21 au 25 juin : 1^{er} vol des 5 cigogneaux

Migration de retour

18 juillet : départ des jeunes
6 septembre : départ de la femelle
12 septembre : départ du mâle

Parc Maïkan

un projet de territoire autour de la nature

Le travail se poursuit, même si parfois le chemin est sinueux. Il faut du temps et beaucoup de patience pour mener à bien un tel projet d'envergure !

Association Maïkan : voir sans être vu

Indépendamment du projet du parc, l'association MAÏKAN poursuit ses efforts de renaturation et de préservation du milieu naturel. L'année 2024 a été marquée par une hausse importante du niveau d'eau de la gravière, en raison des nombreux épisodes pluvieux. Nos plantations ont été mises à mal, et l'accès à la rive ouest (côté village) rendu difficile. Toutefois, la nature trouve toujours son chemin : l'avifaune continue de se développer, impactant par ricochet toute la biodiversité du lieu dans notre environnement rhénan remarquable.

Le site de la gravière est depuis toujours fréquenté par l'association de pêche de Rumersheim-le-Haut. Cependant, c'est à son extrémité nord que l'association Maïkan concentre ses efforts : la zone sanctuaire. Une roselière y est née, surplombée d'un nid spécialement installé pour inciter le retour des aigles pêcheurs, autrefois familiers de ce couloir migratoire.

Zone sanctuaire : source d'émerveillement

Même en l'absence des aigles pêcheurs, chaque printemps voit l'arrivée de nombreux oiseaux migrateurs. Avant leur venue, les travaux vont bon train (taille, plantations, installation de nichoirs, et autres aménagements), de janvier à avril, puis de nouveau en automne. Toutefois, durant la période de nidification, une trêve s'installe, permettant à la vie de s'exprimer et de foisonner. Il est alors préférable de limiter l'accès à cette zone, qui est encore en devenir.



29 novembre 2023

Présentation aux conseillers municipaux du travail réalisé par le comité de pilotage du projet, sous l'égide de la Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach.

19 mars 2024

Vote du Conseil Municipal qui a donné un avis favorable à la création d'un tel parc sur son territoire. Dès lors, le projet peut suivre son cours. Depuis, les efforts se concentrent sur la recherche de partenaires pour co-financer le projet.



Un parc construit autour de l'eau et du milieu rhénan

Marcher, Manger, Dormir sur l'eau ! S'émerveiller et Préserver !



L'OBSERVATOIRE



Lors de la nidification, les bénévoles de l'association organisent régulièrement des visites d'observation des lieux et de comptage des espèces, en toute discrétion. Ce lieu est et doit être source d'émerveillement pour tous. Dans cette optique, l'association projette d'y aménager un observatoire avec toit végétalisé, qui sera entièrement réalisé par ses bénévoles. Pour l'association, c'est un événement fédérateur, et ses bénévoles seront fiers d'accompagner les visiteurs désireux de découvrir le cadre exceptionnel de la zone sanctuaire.



Planter un arbre : une action qui a du sens !

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Variété : *Tilia cordata* (tilleul à petites feuilles)
- En fleurs : Très apprécié des insectes butineurs et pollinisateurs.
- Ecosystème : L'écorce abrite également des coccinelles et des gendarmes qui éliminent les parasites.
- Croissance : Arbre à pousse lente, il peut facilement dépasser les 500 ans.

Face au changement climatique, toutes les communes misent sur ces pièges à carbone que sont les arbres. Ils agissent également comme des climatiseurs naturels lors des fortes canicules. Mais ce n'est pas tout... Cette année, deux tilleuls ont été plantés dans notre village, et ils portent des symboles forts. Le premier a été planté dans la cour de l'école élémentaire. Il apporte de l'ombre et de la fraîcheur à nos enfants, et est au cœur du temps récréatif. Entouré du banc de l'amitié, il accueille sous sa bienveillante frondaison les pauses propices à l'esprit de camaraderie ou de réconciliation ! Le second se trouve sur la placette, à l'arrière du restaurant Tentations Croquantes. Du haut de ses 20 ans, il a été planté pour la Journée Citoyenne 2024 et porte le nom de « Dorflinde, Tilleul communal ». Il symbolise les valeurs d'entraide et de cohésion de notre village.



Les chantiers 2024

Voiries Rue d'Ensisheim et Route nationale

Les travaux sur la départementale D47 (rue d'Ensisheim) ont été réalisés en juin dernier dans le cadre du programme d'entretien routier de la Communauté Européenne d'Alsace (CEA). Deux jours ont été nécessaires pour le fraisage de la couche de surface sur 6 centimètres et l'application d'un enrobé. La commune a également profité de cette occasion pour rénover certains trottoirs et caniveaux. Concernant la D468 (Route nationale), re-gravillonnée en juillet, la CEA a recouru à la technique PATA, ou Point à Temps Automatique. Cette méthode permet l'application précise et uniforme de l'émulsion de bitume.



Le PATA est un camion autonome qui combine une épandeuse de liant bitumineux et un gravillonneur, tous deux montés sur un même châssis, afin d'optimiser le gravillonnage. Utilisé principalement pour la réparation et l'entretien des couches de roulement des chaussées, le PATA permet de traiter efficacement diverses dégradations de surface, telles que nids de poules, arrachements, flashes, faïençages.

?
focus
special
QU'EST CE QUE
LE PATA ?

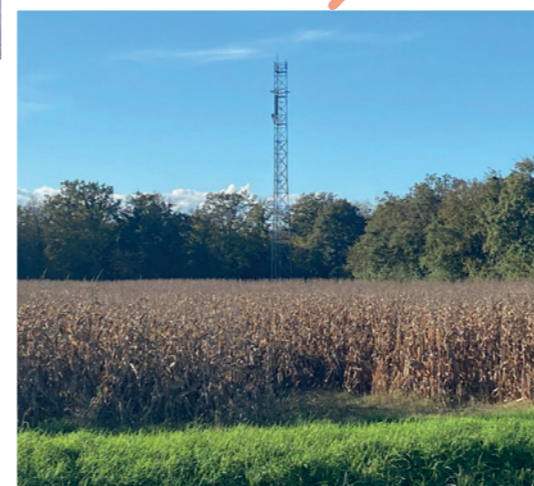


Plateforme d'entraînement des Sapeurs- Pompiers

En 2023, le corps des Sapeurs-Pompiers a sollicité la municipalité pour la création d'une plateforme d'entraînement destinée à l'ensemble de ses effectifs, y compris les Jeunes Sapeurs-Pompiers. Une suite favorable a été donnée à ce projet et plusieurs emplacements ont été envisagés avant de convenir d'un terrain communal situé dans la Zone Artisanale. Un permis de construire a été accordé en avril 2024. Différents travaux de terrassement ont débuté et sont entièrement réalisés par les Sapeurs-Pompiers, ce qui permet de réduire les coûts. La réalisation et la mise en place de cette plateforme se poursuivront en 2025.

Aperçu de
quelques
réalisations

Antenne téléphonique

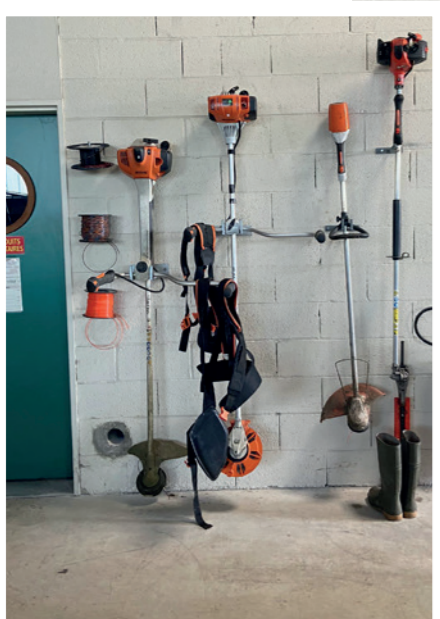


À la suite de nombreuses sollicitations d'opérateurs téléphoniques et face au manque persistant de réseau dans notre village, la commune a accepté l'installation d'une antenne téléphonique sur son ban communal, en lisière de la forêt de la Hardt. Haute de plusieurs mètres, cette structure pourra accueillir jusqu'à trois opérateurs téléphoniques, dans l'espoir d'améliorer l'accès à un réseau fiable pour tous les habitants. De plus, cette antenne représente une nouvelle source de revenus pour la commune, grâce à un loyer annuel.

Nouveau matériel : Brosse de désherbage et chariot élévateur

Pour garantir un entretien plus efficace des espaces publics, une brosse de désherbage avec ramassage intégré, pouvant être fixée sur le tracteur communal, a été acquise. Cet équipement permet d'éliminer, d'un seul mouvement de brossage, toutes les mauvaises herbes qui dépassent de la surface. Grâce à cette brosse, un entretien des fils d'eau dans le village sera assuré par nos agents techniques au minimum une fois dans l'année. Cependant, chaque propriétaire demeure responsable de l'entretien de son trottoir et doit veiller au nettoyage régulier de son fil d'eau.

Par ailleurs, un chariot élévateur à gaz de la marque Toyota a également été acheté. Il permet d'optimiser le rangement dans les bâtiments communaux, notamment dans l'atelier communal, facilitant ainsi le déplacement des charges lourdes et apportant un soutien logistique aux associations lors de l'organisation de manifestations.



Racks de rangement à l'atelier communal

En complément des acquisitions d'équipements comme le chariot élévateur, des racks de rangement ont été installés dans l'atelier communal. Cette installation permet d'optimiser l'organisation et de maximiser les capacités de stockage, facilitant ainsi la gestion du matériel au quotidien.

12m
de linéaire

4m
de hauteur



Bouclage réseau d'eau dans la Zone Artisanale

Le réseau d'eau de la Zone Artisanale ne répondait pas aux normes, notamment en matière de sécurité incendie. Pour remédier à cette situation, l'entreprise WERNER a réalisé un bouclage du réseau d'eau et installé deux poteaux d'incendie. Ces travaux ont engendré un coût total avoisinant 58 000 € HT.

Toiture salle des sports

Les travaux de remplacement de la toiture de la salle des sports, débutés en septembre 2023, se sont achevés un an plus tard, en septembre 2024. Ce chantier de rénovation s'est révélé particulièrement complexe en raison des malfaçons avérées qui ont provoqué d'importantes infiltrations d'eau. En plus des interventions d'étanchéité du bâtiment (toiture, fenêtres), une rénovation partielle de l'intérieur s'est imposée, incluant la remise en état de certains murs (notamment celui du couloir) et sols.

Parallèlement aux travaux prévus initialement, la municipalité a profité de l'occasion pour réaliser des améliorations supplémentaires devenues indispensables. Parmi celles-ci, la réfection des toitures plates des côtés est et sud, la remise à neuf de chéneaux ainsi que le remplacement des poteaux et poutres d'origine de l'avancée de toiture côté ouest.

Enfin, il est important de souligner une démarche de développement durable, concernant la laine de roche qui a été déposée de la toiture. Plutôt que de l'éliminer comme un déchet, cette laine de roche, encore en bon état, a été revalorisée. La municipalité a pris la décision de la revendre, et les fonds générés par cette vente, 2 140 €, ont été reversés à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. Cette initiative a permis de soutenir leur projet de construction d'une plateforme d'entraînement, tout en réduisant le gaspillage de matériaux.



350 000 €
de reste à charge
pour la commune
(déduction faite des 210 000 €)

Ce montant reflète l'ampleur des travaux et des interventions supplémentaires qui ont été nécessaires pour assurer la pérennité de la salle des sports.

Dans nos Ecoles



Des lombrics à l'école maternelle

Le mardi 28 novembre 2023, Gwladys, l'animatrice de la Maison de la nature du vieux canal à Hirtzfelden, est venue à l'école maternelle pour parler du fascinant monde des décomposeurs.

Elle a présenté des puzzles représentant des petites bêtes comme des fourmis, des cloportes, des araignées, des mille-pattes, des limaces et des escargots, ces créatures qui grouillent et rampent parfois sous nos pieds sans que nous nous en rendions compte.

Son objectif principal était de faire découvrir les vers de terre aux enfants. Avec son aide, ils ont créé un lombricarium. Gwladys a expliqué comment le constituer en superposant différentes couches de terre et de matériaux compostés, tout en donnant des conseils sur la façon de bien nourrir les lombrics. Chaque jour, les enfants ont observé et pris soin de leurs vers de terre, attendant avec impatience le retour de Gwladys.

Le mardi 20 février 2024, elle est revenue à l'école maternelle et a constaté avec plaisir que les enfants avaient bien pris soin de leurs vers. En fouillant dans la terre, ils ont découvert de nombreux bébés vers, et même un œuf ! Gwladys a également expliqué que les vers de terre produisent des turricules, un excellent engrais naturel. Pour conclure cette belle animation, Gwladys a lu un conte intitulé « Pépère, le héros des déchets verts ». Un grand merci à Gwladys pour cette expérience enrichissante !

On a dessiné des vers de terre : des traits pour les anneaux. - Owen

On a fait des puzzles. - Appoline

On a regardé des images : ver de terre, araignée, escargot. - Milo

On a mis de la terre. - Laurine

On a mis les vers de terre dedans. - Merlin

Le ver de terre a des anneaux. - Ezio



Tous en forêt !

Les élèves de l'école élémentaire sont allés quatre fois à la Maison de la nature du vieux canal à Hirtzfelden au cours de l'année scolaire.

En automne, ils ont appris à identifier les différentes espèces d'arbres présentes dans la région, puis ont réalisé un petit guide sur les végétaux de nos forêts.

En hiver, les enfants ont exploré le monde des oiseaux de nos forêts à travers divers ateliers. Les animateurs ont évoqué la migration des oiseaux et leur régime alimentaire, et les élèves ont eu la chance d'observer les oiseaux se nourrir à la mangeoire.

Au printemps, ils se sont lancés dans une chasse aux insectes. Après cette activité, les enfants ont identifié les différentes espèces rencontrées, créant des cartes d'identité pour chacune et les classifiant.

En été, les élèves ont participé à une immersion sensorielle dans la forêt secrète aux alentours de la Maison de la nature. Ils ont découvert les habitants discrets de la forêt, appris à reconnaître les animaux et, grâce à un jeu de rôle, ont compris leur place dans la chaîne alimentaire.

Le banc de l'amitié

Dans la cour de l'école élémentaire, autour du tilleul planté en janvier 2024, se trouve un magnifique banc de l'amitié, demandé par nos petits conseillers. Lors de la Journée Citoyenne 2024, M. le Maire et les bénévoles du chantier menuiserie l'ont installé. Mais à quoi sert ce banc ?

Ce banc de l'amitié favorise l'entraide, en permettant aux élèves qui se sentent seuls de ne pas être laissés de côté. Si un enfant est timide ou triste pendant la récréation, il peut s'y asseoir, signalant ainsi aux autres qu'il a besoin de soutien. Les camarades peuvent alors venir discuter avec lui, trouver les mots réconfortants pour le rassurer et l'aider à retrouver le sourire.

Cela permet aussi aux enseignants d'identifier un enfant en difficulté. En somme, ce banc est un précieux outil pour encourager l'empathie et renforcer les liens entre les élèves.



Paroles d'enfants

“

Le banc de l'amitié sert à parler avec des amis ou à en trouver quand on est seul.

Je m'y assois avec un copain pour discuter.

C'est vraiment une idée originale.

J'aime ce banc car il est confortable.

J'adore ce banc car on peut s'y mettre au calme.

Il est bien ce banc car il est au soleil et on a aussi de l'ombre grâce à l'arbre qui est très beau.

J'y vais pour profiter de mes copains et copines et admirer l'arbre.

”

Conseil Municipal des Enfants



Les élections

Au début de chaque année scolaire, les institutrices de l'école élémentaire organisent dans le cadre de leur programme sur la citoyenneté, les élections du Conseil Municipal des Enfants (CME).

Ainsi, huit nouveaux conseillers ont été élus, pour l'année scolaire 2024-2025, le mardi 15 octobre : Antoine ESCALERA, Arthur MAEDER, Baptiste GHIRINGHELLI, Eden GRANDPIERRE, Laura MEYER, Laurent GHIRINGHELLI, Thomas GHIRINGHELLI et Victoire MEYER.

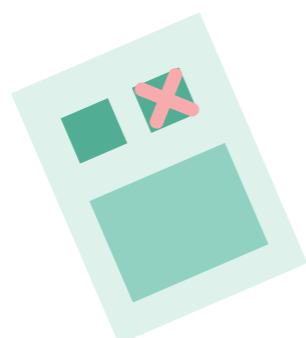
Les nouveaux conseillers ont été invités à la première réunion du Conseil Municipal des Enfants, et c'est à cette occasion que le « petit » maire a été élu. Pablo WALTER, le « petit » maire du CME 2023/2024, était présent pour encourager son successeur, Laurent GHIRINGHELLI, et pour féliciter la nouvelle équipe.

Des projets sont déjà en cours de réalisation, et de nombreuses actions solidaires émergent d'ores et déjà de leurs idées.



Les candidats ont particulièrement brillé par l'excellence de leurs affiches et la qualité de leurs présentations.

Mis en situation réelle, les élèves, munis de cartes électorales, viennent élire au bureau de vote leurs camarades qui constitueront la nouvelle équipe.



Jeu de piste

Une balade ludique d'environ 2h qui débute à la Mairie et vous invite à explorer les traces du passé et les lieux emblématiques d'aujourd'hui.

C'est sous le mandat d'Amandine ONIMUS que l'idée d'un jeu de piste a germé dans l'esprit de nos petits conseillers. Leur souhait : faire (re)découvrir notre charmant village aux habitants et aux visiteurs, petits et grands. Le livret qui sert de guide a été conçu par une partie de l'équipe municipale (Aurélie ONIMUS, Caroline GROTZINGER et Laetitia WALTER), en suivant les idées du Conseil Municipal des Enfants. Ce printemps, lors d'un samedi matin ensoleillé, nos petits conseillers en place, accompagnés d'anciens membres, ont découvert et testé le jeu de piste sur le terrain.

Que ce soit à pied ou à vélo, seul ou accompagné, vous êtes assurés de passer un excellent moment. A la fin de la balade, une petite surprise attend les participants ayant trouvé la bonne réponse.



À vous de jouer !

Le livret guide est disponible à la Mairie ou en téléchargement sur le site de la commune.



L'année des associations

Qi gong et Tai-chi



Pilates



Cocktail fitness



Gym douce



BADMINTON
RUMERSHEIM-LE-HAUT

**Vous hésitez ?
Venez tester,
vous adhérez !**

**lundi et mercredi
18h00 à 21h00**

Badminton

Krao Maga

Line dance



Du temps à partager pour ...

...
**bouger,
jouer,
créer !**



Foot



Basket



Musique



Peinture



Cartes



Art floral

9^{ème} édition



175
bénévoles
15
chantiers

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, cette journée du 25 mai 2024 a permis non seulement de créer des liens entre les participants, mais aussi de concrétiser 15 chantiers variés, allant de l'entretien de différents bâtiments publics à la peinture d'éléments extérieurs en passant par l'installation d'un banc de l'amitié dans la cour de l'école élémentaire.

Les échanges de compétences et le travail collectif ont été au cœur de cet événement.

Ils mettent ainsi en lumière le savoir-faire et l'implication de chacun. Grâce à l'effort collectif, cette journée a renforcé le lien social tout en laissant une trace concrète et durable dans la commune.



1. Entretien cimetière - 2. Démolition muret - 3. Menuiserie - 4. Atelier enfants - 5. Peinture candélabres - 6. Nettoyage église et chapelle

7. Nettoyage et réparation des tables - 8. Nettoyage dépôt d'incendie et plateforme d'entraînement - 9. Peinture et désherbage aire de jeux



Souriez, vous êtes filmés !

Photos, vidéos, nos reporters n'ont rien râté de cette belle journée et vous la font partager ...



10

Le soleil étant de la partie, c'est dans la bonne humeur que les participants, arborant des t-shirts blancs et roses aux couleurs de notre sponsor, ont posé pour la traditionnelle photo de groupe avant de se diriger vers les différents chantiers. Après une matinée bien remplie, l'ensemble des bénévoles s'est naturellement retrouvé aux alentours de midi pour partager un apéritif, suivi d'un repas préparé par l'équipe en charge de la restauration.



11



Une 50^{ème} bougie

Pendant la pause déjeuner, M. le Maire, Thierry SCHELCHER, a pris la parole pour aborder différents sujets et a notamment rendu un hommage émouvant à l'entreprise BITZBERGER pour ses 50 ans d'existence. Il a tenu à souligner leur soutien logistique indéfectible envers la commune au fil des années, en rappelant que le village ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans leur précieuse contribution.



... Retrouvez la vidéo sur le site de la commune ou directement via le QR code ci-contre.

10. Montage vidéo et photos - 11. Préparation du repas

Plantation symbolique

Cette année a été marquée par une nouveauté. Pour inscrire cette journée dans la durée et symboliser notre esprit de cohésion, un tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*) a été planté sur la placette située au croisement de la rue d'Ensisheim et de la rue de l'Eglise. A 16 h, les bénévoles ont été invités à assister à son inauguration.



12



13



14



15

Aux côtés de notre Maire se trouvait M. Fabian JORDAN, initiateur des Journées Citoyennes, Maire de Berrwiller et ancien habitant du village. Cette cérémonie a été l'occasion de planter une plaquette explicative au pied du tilleul.



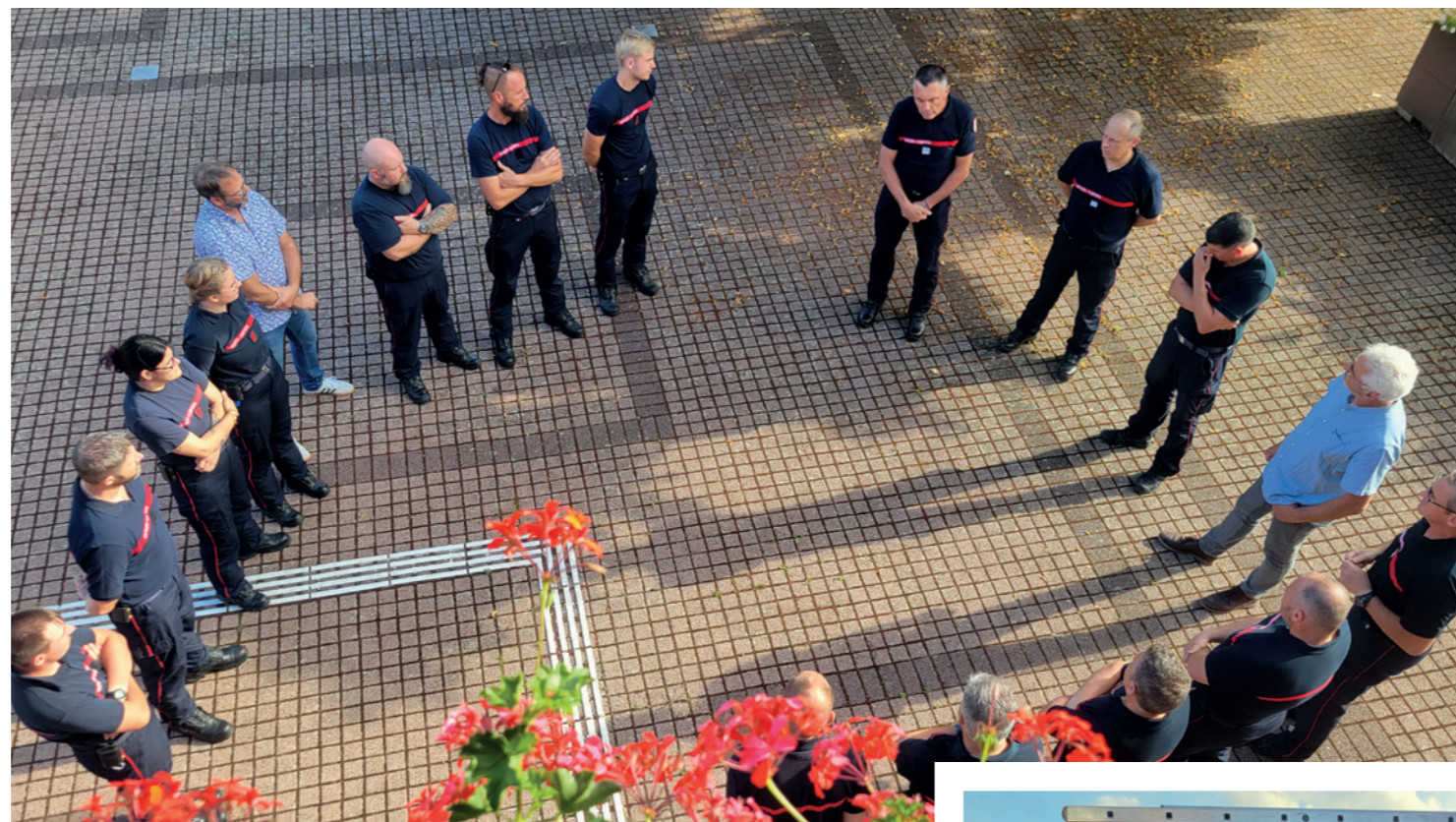
Faire ensemble pour mieux vivre ensemble !



12. Rum Putz - 13. Traitement des façades - 14. Espaces verts - 15. Remise en état des luminaires de Noël

Un nouveau virage pour le corps des Sapeurs-Pompiers

Le corps de Sapeurs-Pompiers volontaires de Rumersheim-le-Haut, composé de 29 pompiers dont une infirmière Sapeur-Pompier, est reconnu pour son dynamisme et son engagement.



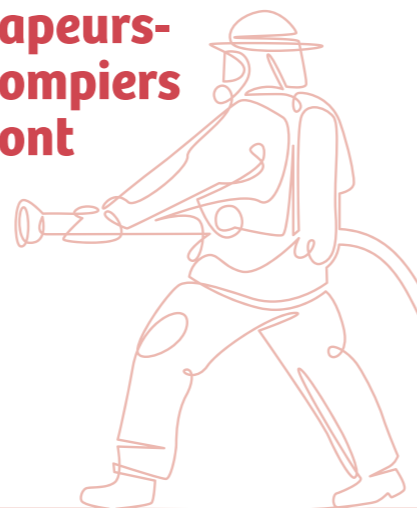
Ce corps se forme et s'entraîne régulièrement afin de maintenir ses acquis et garantir une efficacité opérationnelle dans ses missions des services d'incendie et de secours. La gestion et le fonctionnement des Sapeurs-Pompiers évoluent continuellement pour s'adapter aux exigences du terrain et aux nouveaux besoins. Le chef de corps, le Lieutenant Michel KUENTZ, très investi à différents niveaux dans le monde des Sapeurs-Pompiers, accorde une attention particulière à l'évolution et à l'avenir de son corps.

Ainsi, depuis février 2021, la gestion individuelle a été mise en place, permettant de connaître en temps réel

la disponibilité des pompiers et du matériel, ce qui a significativement amélioré la qualité de la réponse opérationnelle.

En 2024, une nouvelle étape a été franchie avec la signature de conventions de mise à disposition de plusieurs Sapeurs-Pompiers au profit du centre de secours (CS) de Fessenheim. Ces pompiers, tout en maintenant leurs engagements initiaux sur Rumersheim-le-Haut, sont désormais intégrés aux équipes du CS. Ils sont appelés à intervenir en fonction de leurs aptitudes et compétences, en dehors des limites du village, en complétant les effectifs du CS.

29
Sapeurs-Pompiers dont



20 hommes | **9** femmes



Sapeurs-Pompiers signataires

Lieutenant KUENTZ Michel - Adjudant-chef DISS Eric - Sergente FEAGA Céline
Caporale CZARNECKI Marianne - Caporal CZARNECKI Samuel - Caporale KUENTZ Noémy
1^{ère} Classe EDEL Dirk - 1^{ère} Classe WALTER Simon - 1^{ère} Classe WALTISPERGER Baptiste
2^{ème} Classe BAPTISTE Florian - 2^{ème} Classe SCHMITT Alexis

La cérémonie officielle s'est tenue en présence du Colonel hors classe Patrice GERBER (directeur du SIS 68), du Maire M. Thierry SCHELCHER, du Lieutenant-colonel Bruno DUCAROUGE (sous-directeur des territoires), du Commandant Bertrand LEY (adjoint au chef du GDVEC), des Capitaines Xavier BERTHOD (chef de Compagnie 3), Emmanuel GROSS (adjoint au chef de Compagnie 3) et Jérôme RIEGERT (chef de centre de Fessenheim) accompagnés des Lieutenants Michel KUENTZ et Ludovic BERINGER (adjoint au chef de centre de Fessenheim).

Le 11 juillet 2024 s'est tenue la cérémonie officielle de signature des conventions de mise à disposition.

Dans une atmosphère conviviale, les onze Sapeurs-Pompiers de Rumersheim-le-Haut concernés (huit hommes et trois femmes), le Colonel hors classe Patrice GERBER et M. Thierry SCHELCHER ont conjointement signé les documents officialisant ces mises à disposition. Les discours prononcés à cette occasion ont souligné l'importance de cette coopération qui permet d'améliorer la couverture opérationnelle. A cette occasion, le Colonel hors classe Patrice GERBER a exprimé sa fierté en déclarant :

« Vous êtes des exemples et je suis fier de vous. »

Au cours des quatre premiers mois suivant la mise en place des conventions, nos Sapeurs-Pompiers ont déjà participé à 74 interventions en soutien des effectifs du centre de secours de Fessenheim.

L'histoire de nos rues

Rue Charlemagne

Au début des années 1980, la municipalité prit la décision de réaménager le terrain de football en le déplaçant. Lors des travaux de terrassement du nouveau stade, une quinzaine de tombes carolingiennes furent mises à jour. La dynastie carolingienne succéda aux Mérovingiens en Gaule en 751 et régna sur la France jusqu'en 987.

L'archéologue en charge des fouilles souhaite que les écoles du village puissent découvrir ces tombes. Un soir, un écolier, encore émerveillé de cette expérience, dit à sa maman : « Maman, maman, j'ai vu Charlemagne aujourd'hui ! ».

Plus tard, lors de la réalisation du lotissement à proximité, le promoteur immobilier rencontra le maire de l'époque, M. André ONIMUS, pour discuter du nom du projet. Ce dernier se remémora alors l'anecdote du début des années 80 car c'était son fils Stéphane qui avait « rencontré » Charlemagne ce fameux jour. Il proposa alors d'appeler le projet « Charlemagne ».



Mais pourquoi ces sépultures avaient-elles été creusées à cet endroit précis ? L'hypothèse avancée est que cet emplacement offrait une protection naturelle contre les crues du Rhin, assurant ainsi la tranquillité des défunts.

Rue du Maréchal du Bourg

Le 26 août 1709, notre village entra dans l'histoire avec la bataille de Rumersheim. Ce jour-là, environ 20 000 hommes furent engagés dans un combat violent qui ne dura qu'une heure et demie, opposant le Comte du Bourg (France) au Comte de Mercy (Autriche). Les troupes françaises sortirent victorieuses de cette bataille, consolidant ainsi l'ancrage de l'Alsace au royaume de France. Les pertes furent lourdes : 131 tués côté français contre 1 200 côté autrichien. Pendant trois jours, les paysans de Rumersheim nettochèrent le champ de bataille, jetant les corps dans le Rhin.



Le héros de cette journée mémorable fut Léonor Marie du Maine (1655-1739), Comte du Bourg et baron de l'Espinasse.

Militaire aguerri, il devint maréchal de France en 1724 après avoir fait ses premières armes en Franche-Comté, où il se distingua lors de l'attaque de Besançon en 1674. Il participa également aux sièges de Condé, Bouchain, Valenciennes, Saint-Omer, Ypres, Kehl et Strasbourg. Promu mestre de camp du régiment Royal Cavalerie en décembre 1701, il fut fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1711 et nommé gouverneur de la province d'Alsace en 1713.

Impasse du Burghof

Entre Rumersheim-le-Haut et Bantzenheim, se trouve la petite colline du « Burghofen ». Autrefois couverte de vigne, elle est aujourd'hui principalement recouverte d'arbres.



Des fouilles archéologiques périodiques, débutées en 1869 jusque dans les années 1930, ont révélé entre autres des pans de murs et des fondations de constructions romaines, ainsi que des tessons de vases, des débris de tuiles et de pierres, des ustensiles en fer et en bronze, des médailles et monnaies romaines... Bien que des données précises fassent défaut, les hypothèses sur l'importance du Burghofen sont nombreuses : camp romain, castel romain, agglomération romaine, villa rustica, station intercalaire. Cet établissement romain, quelle qu'en soit sa nature, semble remonter à la fin du Ier siècle ou au début du IIe siècle. Sa destruction par incendie remonte probablement au début du Ve siècle, lors des invasions barbares.



Pièces de monnaies romaines datant d'environ 340-350 après J-C trouvées sur la colline du Burghofen (collection privée).

M. le Maire honoraire André ONIMUS a partagé avec nous l'histoire fascinante des rues du village.



Rue de la Gare

La ligne de chemin de fer Neuf-Brisach - Bantzenheim, à voie unique, d'une longueur d'environ 25 km et mise en service pour un usage militaire le 1^{er} août 1917, traverse notre village à l'ouest. Bien qu'elle soit peu connue, elle a conduit à la construction d'une gare à Rumersheim-le-Haut. Cette dernière a donné son nom à la rue de la Gare et se situait jadis devant le numéro 16 de la rue actuelle.

L'église Saint Gilles, mémoire de notre village

Les origines de l'église

La première église de Rumersheim-le-Haut, dédiée à la Vierge Marie et de taille modeste, se trouvait à l'emplacement actuel du cimetière. Appelée « Mariahilfskapelle », elle fut pillée et incendiée par les troupes suisses au XVe siècle avant de tomber en ruine.

Au XVIIIe siècle, le curé Gervais-Protais MUNSCH (1754-1790) proposa la construction d'une nouvelle église près du presbytère (construit en 1752, aujourd'hui la mairie), financée à moitié par ses soins et à moitié par des dons. L'architecte François-Antoine ZELLER dirigea les travaux, et l'église placée sous le patronage de Saint Gilles, fut achevée en 1782.

Les cloches et l'horloge du clocher

Au XIXe siècle, pour convier les chrétiens à la prière, le curé François Joseph THUET (1790-1843) commanda une première cloche de 299 kg, baptisée « Santa Maria », à la fonderie Carl KRES en 1818, puis une seconde de 728 kg dédiée à Saint Gilles, à la fonderie Jean-Louis EDEL en 1842. A partir de 1844, le clocher signala également les heures civiles grâce à une horloge conçue par

Jean-Baptiste SCHWILGUÉ (maître horloger et auteur de la troisième horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg) et installée dans le clocher. La commande de 2 850 francs fut passée par le curé Louis Toni HAUBTMANN (1842-1861, enterré à Rumersheim-le-Haut).

Les améliorations du milieu XIXe au début du XXe siècle

Ses successeurs, les curés Jean-Georges GSCHWIND (1861-1869), Nicolas SESTER (1869-1885), Jean Martin BESSERER (1885-1888) et Thiébault DENTZER (1889-1902), apportèrent des améliorations notables à l'intérieur de l'église : création d'une voûte, installation de la statue de Saint Gilles, déplacement du tableau du couronnement de la Sainte Vierge, modification des autels latéraux ainsi que la rénovation de la toiture et du changement des vitraux.

Au XXe siècle, la chorale était exclusivement masculine. En 1903, le curé François-Xavier MESSIER (1902-1907) fit installer une balustrade sécurisant la tribune par l'entreprise BOEHM Frères de Mulhouse. En 1904, l'entreprise ajouta des stalles grâce aux dons de la famille Albert THUET.

L'entre-deux-guerres

En 1932, grâce aux dons de Joseph Aloïse GOETZ, Joseph GROTZINGER, Emilie et Eugénie MEYER, une nouvelle cloche de 284 kg, nommée « Joseph Aloïse », fut installée et baptisée le 20 novembre par le curé Henri DITNER (1920-1936, décédé et enterré à Rumersheim-le-Haut).

La 2^{de} Guerre mondiale et les modernisations ultérieures

Les curés Paul MOSER (1936-1941) et Laurent ZIND (1941-1956) vécurent la Seconde Guerre mondiale, le village étant un avant-poste français après la construction de la ligne Maginot. La modernisation majeure de l'église eut lieu en 1974, sous le curé Paul BAUMANN (1956-1982), en réponse au Concile Vatican II. Cette rénovation inclut la simplification des espaces liturgiques : suppression des autels latéraux, de la chaire, d'un confessionnal en bois, des lustres en cristal, du monument aux morts de la guerre 14/18. L'autel fut également réorienté pour que le prêtre fasse face à l'assemblée pendant la messe, symbolisant une plus grande proximité avec les fidèles. Le curé Landolin MENSCH (1982-1996) organisa le rafraîchissement de la peinture extérieure en 1987, puis celle de l'intérieur en 1988. En 1990, l'orgue fut révisé par la Manufacture Alfred KERN & Fils, avec une nouvelle façade en étain, un clairon à la place de la voie céleste, le remplacement du clavier en os et une amélioration de la sonorité.

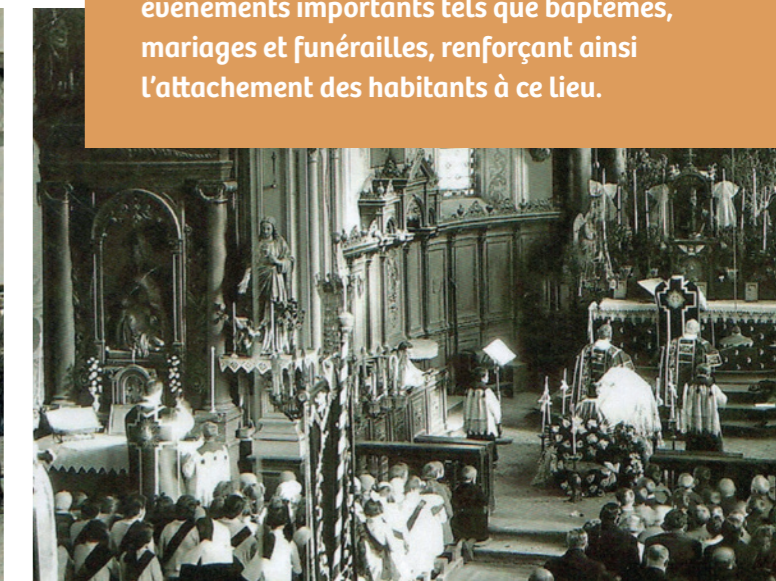
Les dernières rénova- tions

A partir de 1982, les curés Landolin MENSCH, Piotr KOPITZARA (1996-1999) et Christoph SMOTER (1999-2009) administrèrent conjointement les paroisses de Blodelsheim et Rumersheim-le-Haut, jusqu'à la création de la communauté de paroisses Saint Eloi de la Hardt en 2008, regroupant six paroisses. Le chauffage de l'église fut modernisé en 2007, et une rénovation intérieure et extérieure eut lieu en 2013, incluant le tabernacle, la sacristie, la porte intérieure et le tableau du couronnement de la Sainte Vierge. L'église fut bénie le 17 novembre 2013 par Monseigneur KRATZ, accompagné des curés Armand MARTZ (2009-2022) et Christoph SMOTER.

L'abbé Guy DE FLORENNE, en retraite des Missions Etrangères de Paris, fut prêtre coopérateur et aida le curé MARTZ jusqu'à son décès fin 2019. Depuis septembre 2022, le curé Didier KARON administre la communauté de paroisses.

Rumersheim-le-Haut est riche en patrimoine religieux, avec sa chapelle Notre-Dame, ses statues de la Sainte Vierge, ses calvaires et son église, témoignant de la vie du village.

L'église Saint Gilles est un lieu clé de la mémoire du village, marquant des événements importants tels que baptêmes, mariages et funérailles, renforçant ainsi l'attachement des habitants à ce lieu.



Un vent de changement au cimetière

Fin de la procédure de reprise et reprise matérielle progressive

La procédure de reprise de trente-deux sépultures en terrain commun, débutée à l'automne 2023, s'est officiellement terminée le 11 octobre 2024. A compter de cette date, les sépultures concernées sont devenues la propriété de la commune, qui a désormais toute latitude pour les gérer et en disposer selon ses besoins et projets envisagés pour le cimetière. Consciente de l'importance d'une gestion respectueuse des sépultures, la commune a pris en charge l'entretien de ces dernières jusqu'à leur reprise matérielle, qui s'effectue progressivement. Dans cette optique, une reprise matérielle de quinze sépultures parmi les trente-deux, réparties dans les carrés A, B, C et D, a eu lieu fin 2024. Il s'agissait tout d'abord de retirer les objets, signes et monuments funéraires en surface puis de procéder à

l'exhumation avec transfert des restes mortels dans l'ossuaire. La dernière phase de cette opération, nécessitant l'intervention d'opérateurs funéraires habilités, c'est la Marbrerie VOSGIENNE qui a été chargée de superviser et d'exécuter l'ensemble de la reprise matérielle. Certains monuments funéraires, en raison de leur intérêt historique ou artistique, ont été conservés. La reprise des sépultures en terrain commun constitue un processus régulier pour les collectivités. Cette démarche globale s'inscrit dans une volonté de bonne gestion du cimetière, visant à optimiser l'utilisation des espaces funéraires et à préserver la dignité des défunts notamment pour les sépultures en état visuel d'abandon.

Optimisation du tri des déchets

Afin d'encourager un tri sélectif optimal au cimetière, les trois bennes existantes ont été étiquetées plus clairement. La première est réservée aux déchets verts, regroupant les résidus organiques tels que fleurs fanées, mauvaises herbes, herbes, branchages, feuilles mortes... La benne plus petite est dédiée aux gravats, collectant les objets en terre cuite, en céramique, en marbre, en pierre... Enfin, la troisième benne, étiquetée AUTRES DECHETS, est destinée aux déchets qui ne peuvent pas être triés dans les deux premières catégories comme le plastique, les emballages, le polystyrène, les fleurs artificielles... De plus, un panneau signalétique indiquant l'emplacement des bennes a été installé à l'entrée ouest du cimetière afin de guider plus efficacement les usagers.



Nouveau jardin d'urnes

Depuis 2006, le cimetière dispose d'un jardin d'urnes situé à proximité immédiate du columbarium. Ce lieu de mémoire et de recueillement comprend cinq cavurnes enterrées, chacune recouverte d'une plaque de granite indiquant leur emplacement.

Face à l'augmentation des demandes et au besoin croissant de places dédiées aux urnes funéraires, un second jardin d'urnes a été aménagé début août 2024. Situé dans le carré F, à gauche du jardin du souvenir, ce nouvel espace accueille deux rangées de six cavurnes, pouvant chacune contenir jusqu'à quatre urnes. Des bordures en granite ont été posées pour structurer et délimiter les nouvelles tombes cinéraires. Pour les familles qui le souhaitent, il est également possible d'installer un monument cinéraire, rappelant les monuments funéraires traditionnels mais dans un format réduit. Ainsi, ce nouvel aménagement réalisé par la Marbrerie VOSGIENNE reflète la volonté de répondre aux évolutions des pratiques funéraires tout en maintenant un cadre empreint de sérénité et de respect.

Modification du règlement du cimetière

En 2024, les nombreux changements apportés au cimetière ont rendu une modification de son règlement indispensable afin d'adapter les règles de gestion aux nouvelles réalités. Parmi les mesures prises, une revalorisation des tarifs des concessions, restés inchangés depuis 2006, s'est imposée.



Coût total des travaux d'aménagement des jardins du souvenir et d'urnes : 16 830 € TTC.

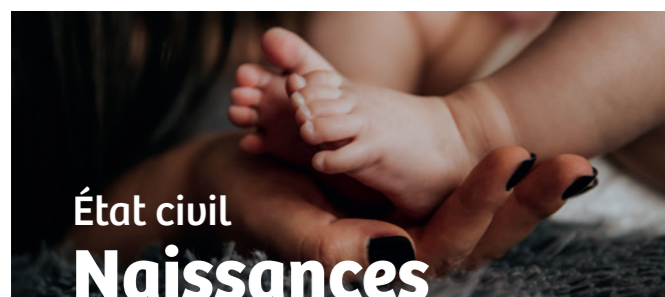
Réaménagement du jardin du souvenir

Le jardin du souvenir, dédié à la dispersion des cendres et situé devant le calvaire, a été réaménagé en avril 2024. L'une des améliorations concerne la délimitation de la zone de dispersion des cendres, qui a été clairement marquée grâce à l'installation d'un cerclage. Ce dispositif permet non seulement de structurer l'espace, mais également de créer un cadre plus respectueux et solennel pour les cérémonies de dispersion.

De plus, les pierres qui ornaient le jardin, ont été soigneusement repositionnées en veillant à ce que chacune trouve sa juste place dans l'ensemble du jardin. La pierre principale, portant l'inscription « JARDIN DU SOUVENIR », a également été déplacée pour permettre dorénavant aux familles et visiteurs de repérer plus facilement l'emplacement du site.

En outre, une nouvelle possibilité est désormais offerte aux familles : celle de faire identifier les personnes dont les cendres ont été dispersées et ainsi de permettre de conserver une trace visible du passage des défunts. Une plaque nominative peut être fixée sur une colonne de granite prévue à cet effet. Il est toutefois important de souligner que cette identification demeure facultative.

Grâce à ce réaménagement effectué par l'entreprise ARTCANE, le jardin du souvenir a non seulement gagné en clarté et harmonie, mais il offre dorénavant un cadre encore plus adapté pour les moments de recueillement.



État civil
Naissances

2024

- 09.05** Isaac GODINAT
- 13.05** Antonin GENDRON
- 17.06** James DOMINGER
- 11.07** Rémi MARTIN
- 17.11** Julia MEDER



État civil
Mariages

2023

- 22.12** Jeremy SCHMITT et Larina MÖRLING (hors commune)

2024

- 25.05** Maxime CORREIA et Cindy CARBONNET (hors commune)
- 20.07** Marc MARTIN et Élodie WINDENBERGER
- 10.08** Julien BRAUN et Cindy PIERSON
- 06.09** Florian EYFRIED et Solène LACK
- 07.09** Michaël HIRLEMANN et Laurène GRANDPERRIN

État civil
Décès

2024

- 09.01** Nicolas MAEDER
- 16.01** Brigitte TRÄGER-KUNKEL (née TRÄGER)
- 24.01** Eliane MOLLE (née GARNIER)
- 08.02** Anne FIMBEL (née RENNO)
- 05.03** Marie Rose KIEFFER (née ROTHENFLUCH)
- 10.05** Alfred ADAM
- 30.05** Arthur FIMBEL
- 06.06** Pierre SCHOENAUER
- 27.06** Marcel KIEFFER
- 02.09** François MAURER
- 15.09** Jean-Pierre MUESSER
- 16.09** Patricia LACK (née GOETZ)
- 26.12** Rosalie MAEDER (née HEITZ)

Noces
Or et diamant

50 ans

- 30.04** André et Marie-Adeline ONIMUS
- 23.08** Laurent et Marguerite MEYER
- 27.09** Paul et Marie-Claude MARTY

60 ans

- 03.04** Alphonse et Hélène ADAM
- 08.05** Paul et Marie-Hélène HUEBER
- 24.07** Claude et Gabrielle KANNENGIESER
- 04.09** Jean-Pierre et Marie Hélène MUESSER

65 ans

- 10.02** François et Christiane MAURER
- 21.08** René Martin et Marie-Odile MAURER

Anniversaires

75 ans

- 06.01** Gilbert BILLICH
- 27.02** Gabrielle MAURER
- 15.03** Dominique GENY
- 20.03** Avelino DE SOUSA
- 09.04** Jean-Claude JAEGLIN
- 16.04** Marlyse BILLICH
- 14.05** Gabrielle HUEBER
- 10.06** Georges MULLER
- 22.06** Marie-Danielle RENNO
- 04.08** Christiane KLINGELE
- 01.10** Marie-Jeanne BADER
- 23.10** Mariette DE SOUSA
- 21.11** Yvonne WALTER
- 11.12** Christiane WALTER

80 ans

- 15.04** Gabrielle KANNENGIESER
- 20.04** Suganne HALLER
- 01.05** Robert BLONDE
- 16.05** Monique FRANCK
- 16.07** Claude KANNENGIESER
- 13.12** Françoise VONFLIE

85 ans

- 30.01** Marcelline SCHUTZ
- 04.03** Annette KIEFFER
- 15.03** Solange GOETZ
- 17.03** François MAURER
- 23.03** Jean-Pierre RICHERT
- 08.04** Albert MINET
- 18.07** François SCHOENAUER

90 ans

- 06.12** Jacqueline GOETZ

101 ans

- 03.08** Marie Juliette THUET (doyenne)

Anniversaires

75 ans

- 18.01** Lydia KIEFFER
- 27.01** Bernard WALTER
- 03.02** Adrienne MORAT
- 08.02** Adrien WALTER
- 12.02** Marthe GUILLEMAIN
- 24.02** Gérard BODINET
- 20.03** Jean-Jacques HUEBER
- 03.05** Richard WALTER
- 22.06** Valentine FUENTES
- 11.07** Claude MIENVILLE
- 10.09** Marie-Adeline ONIMUS
- 01.11** Jean MEYER
- 03.11** Roland GOETZ

80 ans

- 25.02** Marie MAURER
- 07.06** Waltraud STOCKER
- 07.08** Marcel THUET
- 18.09** Nicolle GRISEZ
- 19.11** André FRANCK

85 ans

- 28.03** Marie-Odile MAURER
- 07.05** René MAURER
- 20.08** Christiane MAURER
- 23.08** Marie-Reine GERGES
- 27.12** Jean Claude BANNWARTH

90 ans

- 09.07** Jeanine SCHELCHER
- 12.11** Angèle FREY
- 02.12** Colette SCHOENAUER

95 ans

- 17.04** Eugène KIEFFER

100 ans

- 24.10** Marie MAURER

102 ans

- 03.08** Marie Juliette THUET (doyenne)

**Anniversaires
à honorer en
2025**

Noces
or, diamant
et palissandre

50 ans

- 14.03** Gilbert et Charlotte HOLLINGER
- 02.05** Gérard et Sonia ZINCK
- 23.05** Germain et Gabrielle MAURER
- 29.08** Jacques et Brigitte FLAMMEN
- 26.09** Martin et Renée MEYER
- 25.10** Avelino et Mariette DE SOUSA

60 ans

- 26.02** Albert et Anne RINGLER
- 08.10** Clément et Colette GROSHENY

65 ans

- 16.04** Bernard et Solange GOETZ

LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS PRÉSENTE SES

meilleurs VOEUX pour l'année 2025

*Bulletin annuel d'information communal
Imprimé en 600 exemplaires
Rédaction : commission communication
Mise en page : Studio Crayonad (Rumersheim-le-Haut)
Impression : Sylness / Imprime'On (Sausheim)*

Ne pas jeter sur la voie publique

